

DIPLÔME D'ÉTUDES DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

TYPE DE DIPLÔME

Diplôme université niv. form. bac

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale
Formation continue non diplômante

DOMAINE D'ÉTUDE : Droit international européen et comparé

Domaine : Droit et Sciences politiques

Présentation

Spécificités

Cette formation ne permet pas d'obtenir le statut étudiant mais permet de capitaliser des crédits européens.

Objectifs

Cette formation se situe dans le cadre de l'Action Jean-Monnet, lancée en 1990 par la Commission des Communautés Européennes afin de développer les enseignements sur l'intégration européenne dans les programmes universitaires. Elle fait partie de l'offre de formation de la European School of Law (ESL), intégrée dans le centre d'excellence Jean Monnet.

ÉTABLISSEMENT

Université Toulouse 1 Capitole

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Renseignements

Information sur les formations et orientation :

Service Universitaire d'Information d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIO-IP) (Anciennes Facultés)

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 28

Bureau des stages

Bâtiment Arsenal, 3ème étage, AR379 et 381

Courriel : stages@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 37 35 ou 05 61 63 35 18

Contact scolarité

European School of Law

Bureau AR332

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Courriel: esl@ut-capitole.fr

Tél : 05 61 63 38 48

Condition d'accès

La préparation du diplôme est ouverte :

- aux étudiants de l'Université, titulaires d'une première année de licence de Droit ou d'A.E.S., du diplôme de l'I.E.P. ou d'une inscription en 4ème année
- aux étudiants admis sur dossier après décision de la commission de validation des acquis des études, désireux de compléter la formation qui leur est dispensée par ailleurs dans le cadre d'une filière de deuxième ou de troisième cycle.
- à un public extérieur à l'Université Toulouse 1 Capitole, notamment dans le cadre d'un programme d'échange d'étudiants entre les universités européennes (Erasmus) ou d'une formation continue.

Inscription

- [Voir les modalités d'inscription](#)

Attention, date limite d'inscription le 3 octobre 2018

Contenu de la formation

L'action de formation se déroule sur une période de 10 mois et représente un volume horaire global de 100 heures.

Afin de faciliter l'accès aux enseignements du diplôme, ces derniers sont assurés soit de 17h00 à 19h00 ou 20h00 tous les lundis, mercredis et vendredis. Le Diplôme d'Etudes de l'Union Européenne comporte trois modules d'enseignements, tous obligatoires.

- **UE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL (20 heures - 6 ects)**

Le cadre historique **de la construction européenne** :

- Présentation historique
- Les grandes étapes de l'intégration : des Communautés européennes à l'Union européenne.

L'appareil institutionnel :

- Le système politique : Conseil de l'Union européenne, Conseil européen, Parlement européen, Commission européenne,...
- Le système juridictionnel : les juridictions de l'Union (Cour de justice de l'Union européenne, Tribunal de l'Union, Tribunal de la fonction publique)

L'ordre juridique :

- Les sources
- La portée : rapports droit de l'Union/droit national : primauté ; effet direct...

Le système judiciaire : contentieux de l'annulation, de la déclaration, plein contentieux, coopération préjudicielle, recours en manquement, renvoi préjudiciel en interprétation,...

- **UE 2 : DROIT EUROPEEN MATERIEL (48 heures - 15 ects)**

La libre concurrence :

- Ententes, abus de position dominante, concentrations et aides d'Etat (10h) L'Europe des particuliers et des citoyens **(18h)** :
- La citoyenneté de l'Union
- L'espace de liberté de sécurité et de Justice(déplacement, séjour, asile, immigration)
- Le droit du numérique (construction d'un marché unique du numérique et technologies dans l'ELSJ (droit des données personnelles, e-commerce, cyber sécurité) La libre circulation des professionnels (12h) : - La liberté d'accès et d'exercice des emplois salariés
- Les conditions de vie, de travail et la protection sociale des salariés
- La liberté d'établissement et la libre prestation de services

La libre circulation des marchandises **(8h)**

- **UE 3 : POLITIQUES COMMUNES (32 heures - 11 ects)**

L'union économique et monétaire **(4h)**

La politique régionale **(4h)**

- Politique de cohésion économique et sociale, fonds structurels

Les politiques internes de l'Union (18h)

- La politique agricole commune (PAC) (10h)
- La politique de la santé (4h)
- La politique de protection des consommateurs (4h)

Les politiques externes de l'Union **(6h)**

- La politique douanière et commerciale
- La politique d'aide au développement
- La politique étrangère et de sécurité commune
- La politique européenne de voisinage

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, au-delà de l'approche classique du cours magistral articulé avec ses travaux dirigés, l'étudiant peut se voir proposer des mises en situations, des études de cas pratiques, constituant autant d'opportunités d'apprentissage. Ces enseignements sont dispensés dans des salles de cours dédiées et équipées, amphithéâtres, laboratoires de langues ; l'apprenant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques ou service commun de la documentation.

Equipe pédagogique :

- Professeurs des universités : Blanquet Marc ; Castets-Renard Céline ;
- Maîtres de conférences : De Grove-Valdeyron Nathalie ; Grynfogel Catherine ; Macovei Oana Andreea ; N'Dior Felix-Valère ; Oliva Anne-Marie ;
- ATER : Teyssedre Julie ;
- Intervenant professionnel : Millet Francois-Xavier.